




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120410-20024-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE ✓ LEGALITÉ ✓ 

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.421**

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA VILLE A L'INSTITUT
INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE**

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



08.04

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10/04/12

RAPPORTEUR : Mme Michèle JONES

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA VILLE A L'INSTITUT
INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du programme national de numérisation initié par le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Institut International de la Marionnette (I.I.M) a répondu avec succès à un appel à projet, proposant d'élaborer un site internet s'intitulant «Portail des Arts de la Marionnette» (P.A.M).

Aujourd'hui, le P.A.M rassemble 21 partenaires organisés en réseaux régionaux, dont les fonds reflètent les pratiques et arts de la marionnette, les théâtres d'objets, théâtre d'ombres, théâtres de papiers et arts associés. Pour tous, il convient d'améliorer la visibilité et la connaissance des arts de la marionnette, tant en terme de patrimoine que de création contemporaine. Il s'agit d'établir des passerelles et des échos entre les arts, les pratiques et les lieux.

La région P.A.C.A est représentée par le MUCEM (Marseille), la compagnie Vélo-Théâtre (Apt) et le Musée du Vieil Aix (Aix-en-Provence).

En 2011, il a été adopté le projet de convention et d'adhésion pour un partenariat avec l'I.I.M pour les collections de marionnettes et décors (XIXème siècle) du Musée du Vieil Aix concernant la Crèche Parlante et la Fête-Dieu, lesdites collections ayant été acquises au début du XXème siècle par la fondatrice du Musée.

Ainsi, en raison de l'intérêt, présenté par le projet de ce réseau, je vous propose, mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **APPROUVER** le renouvellement de l'Adhésion de la Ville à l'Institut International de la Marionnette pour l'année 2012;
- **DIRE** que le montant de l'adhésion d'un montant de 600 euros (*six cents euros*) sera imputé sur le budget de la Ville au chapitre 92322-6281-1871 qui présente les disponibilités nécessaires;
- **AUTORISER** l'Adjoint délégué au Patrimoine à représenter la Ville et remplir toutes les formalités correspondant à cette adhésion.

**2012.421 - RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA VILLE A L'INSTITUT
INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**